



Résidence Pierre et Marie Curie
10 rue Lamennais, 35240, RETIERS

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Le mardi 18 juin 2019

A 14h30

Etaient présents : Mme THOMAS (Présidente), Mme DROUET (Cadre de santé), M. ROUSSELET (Directeur), Mme RIBANNEAU (Qualificatrice), M. BLANCHARD Alexis (Représentant des résidents), M. CORGNE (Représentant des familles), M. LEBAS (Représentant des familles), Mme DAUVIER (Représentante des familles), M. CHARRON (Représentant du personnel, animateur), Mme HERVOCHON Denise (Représentante des résidents), Mme LEGHIE (Représentante du personnel)

Sont excusés : Mme BIZEUL (Vice-présidente représentante des résidents), M. RETIF (Représentant du Conseil d'Administration), Mme MARTINEAU (Représentante du personnel)

Ordre du jour

1. La parole aux résidents2
2. Retour sur la journée « mains propres ».....3
3. Retour sur le nettoyage citoyen3
4. Le compostage partagé3
5. Etude pour l'achat d'un véhicule adapté.....4
6. Questions diverses5

Début de séance : 14h38

Le précédent procès-verbal est approuvé par le Conseil de la Vie Sociale.

1. La parole aux résidents

Les résidents souhaiteraient faire appel à des personnes volontaires pour les accompagner en balade vers le parc ou en sorties et regrette le jeune Service Civique (Valentin) qui était présent l'année dernière.

M. ROUSSELET et M. CHARRON informent qu'un nouveau Service Civique est arrivé lundi 17 juin, M. Dracomir REQUIN présent pour une durée de 8 mois du lundi au vendredi de 13h à 20h30. Au vu de la période estivale, il a pour mission d'aider les résidents à aller vers l'extérieur et de proposer un accompagnement individualisé pour les personnes les plus isolées.

M. CHARRON ajoute qu'une dizaine de bénévoles s'est proposée pour renforcer l'aide à l'accompagnement des résidents. A suivre.

- Qualité du pain

Courant juin, le pain du petit-déjeuner manquait de qualité suite à un changement de boulangerie suite à une période de congés.

Après la préparation de ce CVS, le boulanger a été prévenu et cela est rentré dans l'ordre.

M. ROUSSELET précise que les cuisines devraient surveiller ce point à l'avenir mais qu'il ne faut pas attendre le CVS pour ce type de sujet.

- Le service en salle à manger

Afin de répondre à quelques interrogations concernant l'ordre du service en salle à manger, il serait important de préciser que les résidents qui mangent plus lentement sont servis en premier pour respecter le rythme de chacun. L'ordre du service est toujours justifié et adapté en fonction de l'accompagnement des résidents.

Pour conclure, les résidents expriment une satisfaction générale sur l'ensemble des prestations.

M LEBAS, revient sur l'intoxication qui est survenue dans l'EHPAD de Haute-Garonne et s'interroge sur l'origine. M. ROUSSELET, répond qu'il n'a pas de retour précis sur les causes de cet incident et précise qu'au sein de l'EHPAD des contrôles biologiques réguliers sont effectués par un laboratoire indépendant et que les services de la DDCSPP (anciennement DSV) passent régulièrement également pour un contrôle. Mme RIBANNEAU confirme que l'établissement est soumis à des règles d'hygiène très strictes et un suivi rigoureux est réalisé par une équipe cuisine formée aux bonnes pratiques (contrôle des températures, prélèvement d'échantillon, traçabilité, protocole de nettoyage désinfection...).

2. Retour sur la journée « mains propres »

La journée « Mission Mains Propres » a eu lieu au sein de la résidence le 28 mai à l'initiative de Mme Isabelle TOUGUI, infirmière hygiéniste.

Au cours de cette journée de 10h à 16h30, l'ensemble des résidents, les acteurs du jardin partagé, les résidents du foyer du bois Macé et le relais pour l'emploi ont participé à 6 ateliers ludiques sur la thématique de l'hygiène. Au programme : un atelier lecture, une fabrique à savons, un quizz « microbes », un atelier pour apprendre à bien se frictionner les mains avec la Solution HydroAlcoolique (SHA) et divers jeux interactifs...

Le bilan est très satisfaisant avec une participation importante des résidents qui ont apprécié les différentes activités proposées et utilisé du SHA à plusieurs reprises.

L'équipe cuisine et quelques professionnels (Qualificienne, Ergothérapeute...) sont intervenus pour animer les différents ateliers.

En revanche, les soignants regrettent de n'avoir pu participer à cette journée et par ailleurs, le commercial de chez Rivadouce prévu pour animer le caisson pédagogique n'est pas intervenu.

3. Retour sur le nettoyage citoyen

A l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, le mercredi 5 juin, l'EHPAD a organisé le premier nettoyage citoyen de RETIERS, à l'étang du Pré-Pirot.

L'idée est venue de plusieurs EHPAD du 35 et s'est concrétisée grâce au groupe de professionnels « Eco-responsable » de la résidence « Pierre et Marie Curie ».

Ce nettoyage citoyen a été une réussite en rassemblant une cinquantaine de participants et un total de 10 kg de déchets (mégots, verres, papiers, emballages divers...) ramassés en 1 heure au bord de l'étang et alentours. L'EHPAD s'est associé à l'Espace de Vie Sociale "Crocq vacances", le Foyer de vie du Bois Macé, avec le soutien technique et logistique de la municipalité de Retiers et du SMICTOM (prêt de matériels et supports de communication).

L'évènement a été largement relayé par la presse locale (La lettre de RETIERS, Ouest France, Le Journal de VITRE) ainsi que les pages « Facebook » de la commune, du SMICTOM et du Biaù jardin.

M. CHARRON et Mme RIBANNEAU concluent que cet événement a permis d'installer un lieu d'échange et de sensibilisation à la réduction des déchets où petits et grands ont apprécié partager un goûter préparé par les résidents en utilisant des gobelets en plastique réutilisables.

4. Le compostage partagé

Dans la continuité de sa politique Eco-responsable et Citoyenne, l'EHPAD a souhaité mettre à disposition dans son parc une aire de compostage partagée.

Ce projet est pris en charge par le Smictom Sud Est 35 par l'intermédiaire de la Scop Eisenia pour la mise en place et la formation des acteurs.

Ainsi, trois composteurs et un bac à broyat se sont installés auprès du Biau Jardin, le mardi 11 juin, jour de l'inauguration. Le broyat est fourni par la commune de Retiers

Au sein de la résidence, M. BLANCHARD et M. BRUNEAU sont mobilisés pour alimenter les composteurs 3 fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi) avec les préparations de repas (épluchures, fruits et légumes abimés), les biodéchets de la salle du personnel (marc de café, fruits) et les ateliers cuisine.

En parallèle, l'ensemble des autres restes de repas sont collectés et valorisés par méthanisation à Noyal/Vilaine.

La résidence Pierre et Marie Curie se veut un lieu d'échanges et de partages avec les milieux scolaires, professionnels et associatifs. L'ensemble de ces acteurs sont donc conviés à participer au projet de compostage partagé.

L'engrais sera ensuite répandu sur les parcelles du jardin partagé de l'établissement.

M. CHARRON informe qu'il sera ajouté 2 récupérateurs d'eau de 1000 litres en prévision des périodes sèches. M. BLANCHARD ajoute qu'il faudrait mettre un couvercle ou un grillage sur le récupérateur d'eau près de l'escalier.

M. CHARRON ajoute que le « Square de la fontaine » est désormais ouvert pour le plaisir de tous.

5. Etude pour l'achat d'un véhicule adapté

M. ROUSSELET rappelle qu'un véhicule adapté coûte environ 50 000€, et qu'il est important de définir les besoins et les moyens humains permettant l'utilisation de ce type de véhicule (9 places dont 6 places assises et 3 fauteuils ou 5 et 4).

Abordé au CHSCT, l'intérêt est également pour améliorer les conditions de travail des professionnels.

M ROUSSELET a demandé des subventions auprès de sept organismes (la Fondation plus de vie et la Fondation des hôpitaux de Paris, l'AG2R, la Carsat, la MSA, Médéric, le Conseil Départemental etc...) sans réponses favorables à ce jour.

M.ROUSSELET remercie Mme DAUVIER qui a transmis par mail un certain nombre d'article pouvant enrichir les recherches et l'étude de financement (CNSA, Fondation NORAUTO, Lactalis pourrait être sollicité...).

Mme DAUVIER rappelle que cette demande faisait suite aux résultats de l'enquête de satisfaction de l'année dernière et elle confirme qu'il s'agit d'un investissement très important qui se justifie à la fois pour répondre à un public de plus en plus dépendant et pour la prévention des risques liées aux manutentions des professionnels et accompagnants.

M. CHARRON apporte des précisions par rapport aux sorties 2018 qui ont nécessité ou auraient nécessité l'utilisation d'un véhicule adapté et fait état de 51 sorties accompagnées par les animateurs, les professionnels (13) et les bénévoles.

Pour finir, M. ROUSSELET donne un accord de principe pour acquérir un véhicule adapté en fonction du résultat des demandes de financement.

6. Questions diverses

Mme DAUVIER a observé durant les week-ends du mois de mai que le personnel n'arrêtait pas de courir dans les couloirs. Il semblait que l'équipe soignante était en difficulté avec seulement deux personnels soignants l'après-midi, et ne pouvant pas répondre à toutes les demandes et sonnettes.

Mme LEGHIE confirme que les week-ends, l'après-midi de 14h30 à 17h30 quatre professionnels sont présents et doivent travailler parfois en binômes. Mme DROUET précise que durant les week-ends du mois de mai, les soignants ont eu des sollicitations plus importantes (résidents malades et demandes des familles) rendant le travail plus soutenu.

Un membre du CVS demande s'il serait possible de recevoir la visite de la personne qui était intéressée de venir avec son chien comme annoncé lors du précédent CVS.

M. CHARRON répond que le projet est toujours en cours.

Les membres du CVS n'ont pas d'autres sujets à aborder.

Heure de fin de réunion : 16h55

La date du prochain CVS : **le mardi 24 septembre 2019**

Le Directeur,
M. ROUSSELET



